

## Exercice 2002 - SEM de la Citadelle - Rapport d'activités de la délégation de service public et rapport des administrateurs au Conseil Municipal

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : La délégation de service public relative à la Citadelle concerne la gestion, l'animation et la mise en valeur du site.

La SEM de la Citadelle est titulaire pour 10 ans du contrat de délégation en date du 27 juin 1994.

L'année 2002 a été en tous points exceptionnelle : record de fréquentation et hausse importante du chiffre d'affaires et du résultat net. Ceci est dû bien sûr au bon travail des équipes concernées, mais aussi naturellement à l'effet dynamique de la réouverture du jardin zoologique fin juin 2002. Un effet qui s'est prolongé sur la saison 2003 qui en dépit des mauvaises conditions climatiques de l'été (canicule) aura permis de maintenir le cap d'une fréquentation quasi identique à celle de 2002 (en raison notamment des très bons résultats enregistrés lors du 1<sup>er</sup> semestre).

Par ailleurs, la SEM de la Citadelle a poursuivi une campagne de communication externe forte qui n'a sans doute pas été étrangère à l'attribution en 2003 de deux distinctions importantes : la première accordée par le Comité Régional du Tourisme pour récompenser l'action de la SEM en faveur de l'accueil des publics étrangers, la seconde par le Ministère du Tourisme qui a attribué à la Citadelle le label «site de l'année 2003».

### A) - Analyse de l'activité du service délégué

La SEM de la Citadelle a confirmé son développement et établi un nouveau record de fréquentation : plus de 270 000 visiteurs. Ainsi l'année 2002 a permis :

- de terminer la deuxième phase de travaux du parc zoologique qui avait débuté en mai 2001 et s'est achevée au printemps 2002. Fermé totalement au public durant les travaux, le zoo a ouvert au public le 29 juin 2002. L'année 2002 a également été marquée par l'ouverture du nouveau Climatorium le 25 avril 2002

- d'améliorer le niveau global de fréquentation malgré la fermeture partielle du zoo depuis mai 2001. La fréquentation payante a fortement progressé pour s'établir à 243 636 entrées soit + 13,7 % (elle avait diminué sur les deux exercices précédents). Parmi celles-ci, 15 % seulement concernent des visiteurs en groupes. Le nombre des abonnements est stable et s'établit à 1 102 mais le nombre d'entrées comptabilisées a augmenté de 21,9 % (10 332 entrées). Cela représente 4,8 % des entrées payantes

- d'améliorer l'accueil du public qui a été un des objectifs essentiels des actions et des investissements de la SEM. Le personnel s'est encore renforcé et représente 24,5 équivalents temps complet. Des actions de formation ont été menées tant pour les permanents que pour les saisonniers et l'accord d'intéressement des salariés aux résultats au travers d'objectifs quantitatifs et qualitatifs a été maintenu en 2002

- de conforter la politique de communication et d'animations. Les manifestations nocturnes ont été maintenues grâce au partenariat privé et ont attiré plus de 3 200 spectateurs (Nuits de la Citadelle, Itinéraires Théâtralisés, ...) contre 4 242 spectateurs en 2001. Cette baisse s'explique par une météo particulièrement mauvaise.

**B) - Analyse des comptes de l'activité déléguée****Comptes de bilan :**

\* le fonds de roulement au 31.12.2002 ressort à 433 K€, il représente 20,8 % des charges, soit environ 76 jours de fonctionnement.

Il se réduit par rapport à 2001 en raison de décalages entre la réalisation d'immobilisations corporelles et le versement de subventions d'investissement.

\* la trésorerie réelle ressort au 31-12-2002 à 535 K€, ce qui représente 30 % du chiffre d'affaires.

\* les valeurs mobilières de placement diminuent de 125 K€.

**Comptes d'exploitation :**

\* résultat d'exploitation à l'équilibre : - 0,254 K€.

\* produits d'exploitation en hausse (+ 16 %, soit + 286 K€) avec augmentation du chiffre d'affaires (+ 22,8 %, soit + 333 K€), mais baisse des subventions (- 58 %, soit - 70 K€).

. les subventions ne représentent plus que 2,4 % des produits et proviennent essentiellement des gratuités (3 jours) accordées par la Ville.

\* charges d'exploitation en augmentation de 16,3 % : essentiellement les charges de personnel (+ 17,6 %, soit + 119 K€) alors que les charges externes augmentent de 3,3 %.

\* résultat financier (- 5,8 K€)

\* résultat exceptionnel important (+ 177 K€ : quote-part subventions investissement virée au résultat) donne un résultat d'exercice largement positif et en progression (+ 111,8 K€ contre + 54,2 K€ en 2001).

La capacité d'autofinancement 2002 de la SEM s'est améliorée et s'est élevée à 326 659 €.

La SEM versera à la Ville une redevance égale à 5 % du chiffre d'affaires HT soit un montant de 60 662 € HT dont le produit, conformément à la convention de gestion, sera affecté par la Ville à des dépenses de conservation ou de valorisation du patrimoine muséographique de la Citadelle.

Après avis favorable de la Commission de Contrôle Financier et après avoir été soumis à la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal est invité à statuer sur ce rapport.

**«M. LE MAIRE :** Vous avez les chiffres de la Citadelle. L'année 2002 était une très bonne année, les recettes billetterie ont augmenté de 22,85 % liées à la hausse de fréquentation et à l'augmentation des tarifs et le résultat net après impôt est de 111 825 €, soit le double de 2001. A titre d'information, la SEM Micropolis c'est 53 000 €, la SEDD 83 000 € et la SAIEMB 120 000 € donc on peut féliciter pour la qualité de sa gestion la Présidente en l'occurrence Mme Joëlle SCHIRRER et le Directeur».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue favorablement sur ce rapport.

N'ont pas pris part au vote : Mme Françoise FELLMANN, M. Jacques MARIOT, M. Michel ROIGNOT, M. Christophe LIME, Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Annaïck CHAUVET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal BONNET, M. Bernard LAMBERT, M. Yves-Michel DAHOUI (mandat de M. Vincent FUSTER).

*Récépissé préfectoral du 23 octobre 2003.*